

## **RÉVISION DES QUESTIONS RELATIVES AU RÈGLEMENT DE ENBRIDGE GAS NEW BRUNSWICK (« EGNB »)**

Les taux exigés actuellement par EGNB pour la distribution du gaz naturel sont fixés selon une formule axée sur le marché. Cette méthode a été employée pour permettre à EGNB de développer sa « nouvelle » entreprise et en faire une industrie du gaz naturel établie. Le temps requis pour ce processus est nommé « période de développement ».

**La Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick** (la « Commission ») mettra sur pied un processus public pour identifier et étudier les questions relatives au règlement d'EGNB, incluant le moment où la « période de développement » prendra fin et la méthode de fixation des taux qui sera alors employée.

Pour amorcer ce processus, la Commission tiendra une « conférence préalable à l'audience » au cours de laquelle les parties intéressées seront en mesure de se prononcer sur les questions pertinentes devant faire l'objet d'études dans le cadre de ce processus ainsi que le calendrier approprié pour de telles études.

La « conférence préalable à l'audience » débutera dès 9 h 30, le jeudi 22 janvier 2009, dans les locaux de la Commission, au 14<sup>e</sup> étage de l'édifice situé au 15, Market Square, Saint John (Nouveau-Brunswick). Les parties intéressées doivent s'inscrire auprès de la Commission et d'EGNB avant le 14 janvier 2009. Les parties n'étant pas en mesure de participer à la « conférence préalable à l'audience » peuvent soumettre leurs commentaires par écrit à la Commission et à EGNB avant le mercredi 14 janvier 2009. Les coordonnées figurent ci-dessous.

Mme Lorraine Légère  
Secrétaire de la Commission  
Commission de l'énergie et des services  
publics du Nouveau-Brunswick  
15, Market Square, bureau 1400, C. P. 5001  
Saint John (Nouveau-Brunswick)  
E2L 4Y9  
Téléphone : 506-658-2504  
Télécopieur : 506-643-7300  
Courriel : [lrlegere@nbeub.ca](mailto:lrlegere@nbeub.ca) ; et  
[general@nbeub.ca](mailto:general@nbeub.ca)

M. David Charleson  
Enbridge Gas New Brunswick  
440, chemin Wilsey, bureau 101  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 7G5  
Téléphone : 506-453-7388  
Télécopieur : 506-452-2868  
Courriel : [dave.charleson@enbridge.com](mailto:dave.charleson@enbridge.com)